

Image not found or type unknown



Acte de mariage dans le consulat d'oran

Par **dahahph**, le **05/11/2009 à 13:21**

Bonjour, je suis un homme de nationalité française d'origine Algérien. Je suis en FRANCE depuis 40ans. je suis marié divorcé . j'ai l'intention de me remarié en ALGÉRIE avec une femme de nationalité algérienne j'ai prie un RDV avec le consulat d'oran .mais ma questoin quelle sont les documents et les formulaires à fournir au consulat le jour du RDV?

Par **citoyenalpha**, le **05/11/2009 à 16:55**

Bonjour

il convient de se référer au droit algérien régissant le mariage.